



Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (CÉAS)

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 28 janvier 2011

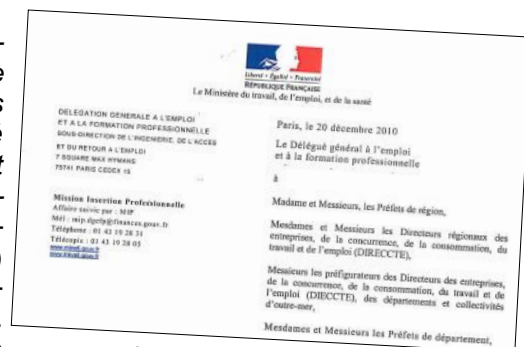
N° 394

Insertion

Les restrictions budgétaires se confirment Moins de contrats aidés en 2011

En 2010, 360 000 contrats aidés non marchands étaient prévus. Ce chiffre avait été réévalué à 400 000 contrats. Pour 2011, l'enveloppe est ramenée à 340 000 contrats. Par ailleurs, le taux de prise en charge par l'État diminue, conformément aux orientations budgétaires annoncées.

« Après deux années de mobilisation exceptionnelle en réponse à une situation économique dégradée, la programmation des contrats aidés s'inscrit aujourd'hui dans un contexte caractérisé par une amélioration de la situation de l'emploi et une volonté de redressement des finances publiques », explique la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) dans une circulaire du 20 décembre 2010 adressée à ses services déconcentrés (les Direccte). La circulaire explique par ailleurs que les contrats aidés doivent être recentrés sur les publics les plus en difficulté et sur les employeurs s'engageant à mener des actions d'insertion durable. Elle appelle à un pilotage renforcé pour respecter les enveloppes financières prévues.



Circulaire du 20 décembre 2010

Une fin d'année 2010 chaotique

Dès septembre 2010, l'enveloppe financière allouée aux contrats aidés était vide dans beaucoup de régions, ce qui a provoqué un non renouvellement de contrats pour de nombreuses personnes en insertion professionnelle, ce qui va à l'encontre de l'objectif de sécurisation des parcours d'insertion. Selon *Les Échos* du 27 décembre 2010, « à la fin septembre, plus de 90 % des enveloppes de contrats avaient déjà été consommées en Auvergne, Bourgogne, Bretagne et Lorraine. Seules la Guadeloupe et l'Île-de-France avaient utilisé moins de 80 % des contrats aidés qui leur étaient dévolus pour 2010 ».

Résumé des nouvelles modalités

Le Centre national d'appui et de ressources du secteur sport (CNAR sport) propose un résumé de la circulaire du 20 décembre 2010 sur son site internet (<http://cnar-sport.franceolympique.com>) :

- Les CAE seront prescrits au bénéfice des demandeurs d'emploi de longue durée et aux bénéficiaires du RSA socle ainsi qu'aux jeunes en difficultés inscrits dans un parcours CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale, piloté par la Mission locale) ou résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Les Missions locales devront mobiliser prioritairement les Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) prévoyant des périodes d'immersion en entreprise.
- Les Missions locales sont incitées à favoriser les employeurs mettant en œuvre des actions favorables à une insertion durable dans l'emploi à l'issue du contrat, en leur proposant, par exemple, une majoration des paramètres de prise en charge.
- Les renouvellements seront limités, notamment en conditionnant leur réalisation au bilan des actions réalisées pendant la convention initiale.
- Au regard de la situation particulière de la fin de gestion de l'année 2010, le niveau de prescription de contrats au cours du mois de janvier sera exceptionnel.
- Le taux de prise en charge sera en moyenne de 70 %.
- Une durée de six mois pour la majorité des conventions initiales ou un an pour les employeurs mettant en œuvre des actions permettant des parcours qualifiants ou pour les associations organisant des formations financées par des périodes de professionnalisation.

À vos agendas

Le 3 février, à Laval : Les pratiques addictives, prévention et soin

Le jeudi 3 février, de 20 h 30 à 22 h, salle du CREF, 109 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM) organise une information-débat sur le thème : « Les pratiques addictives – Les connaître et y faire face », avec la participation d'Albert Galipel, animateur de prévention, coordinateur et formateur à l'Association d'addictologie, d'aide, de prévention et de formation (AAPF), de Rennes, et de Jean-François Croissant, psychologue clinicien en alcoologie.

L'objectif est d'aborder les différentes pratiques addictives, ainsi que les modalités de réponse en termes de prévention et de soins.

Inscriptions avant le 31 janvier par courriel (riam53@orange.fr), fax (02 43 53 20 80), ou site Internet du RIAM (www.riam53.f).



Le 3 février, à Mayenne : Luisa Prudentino et le cinéma chinois

Le jeudi 3 février, à 20 h 30, au cinéma Le Vox, à Mayenne, l'association Atmosphères 53 organise une conférence sur le cinéma chinois, pour introduire et présenter la prochaine édition du festival des Reflets du cinéma, prévue du 15 au 29 mars.

La conférencière, Luisa Prudentino, est sinologue. Après un doctorat de langue et de civilisation chinoises (thèse sur le cinéma chinois des années 30), elle effectue plusieurs séjours en Chine, entre 1985 et 1989, et prend conscience de l'émergence du nouveau cinéma chinois et rencontre certains réalisateurs.

Depuis, elle se consacre au cinéma chinois. Outre son travail de recherche, elle organise festivals et colloques.

Entrée gratuite.

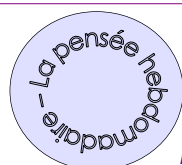
Renseignements :

Atmosphères 53

tél. 02 43 04 20 46

mél. contact@atmospheres53.org

site Internet : www.atmospheres53.org



« Allons-nous continuer à être si peu informés, si peu attentifs, si peu exigeants, si peu cultivés quand nous possédons des téléphones capables de relayer toutes les chaînes de télévision du monde, des ordinateurs capables de nous connecter à toute l'étendue du Web ? Allons-nous demeurer aveugles ou indifférents au dépérissement du Quart monde ? (...) Les politiques travaillent à court terme, la tête dans le guidon. (...) Et, en temps de crise, il serait assez exorbitant d'attendre d'eux, outre l'efficacité de l'action, une vision panoramique et prophétique. (...) Aujourd'hui, ils nous garantissent que tout va rentrer dans l'ordre. L'après-crise, c'est d'abord notre affaire. Commençons tout de suite. Pensons »

Hervé Hamon, écrivain, « En avant comme avant ? » (point de vue), *Ouest-France* du 11 août 2009.